

CHRONIQUE MESSINE

Le discours de Mgr Koppes au Congrès de Metz

L'enquête préliminaire dans l'affaire intentée par des députés de gauche à l'Evêque de Luxembourg pour son discours au Congrès de Metz n'est pas encore terminée, comme on croyait qu'elle le serait rapidement...

Question de chemin de fer.

Un intéressé se plaint dans la Frankfurter Zeitung d'une anomalie qui est également ressentie dans notre ville. Le train de 11 h. 24 du matin, y est-il dit, à destination directe de Francfort, est train ordinaire de Metz à Sarrebruck et s'arrête dans la moindre petite station...

Fourniture militaire.

Le vendredi 6 février, à 10 h. du matin, aura lieu, au bureau de l'administration de la garnison de Morhange, la fourniture de 8.230 kilos de savon gras 2.804 kilos de savon ordinaire, 18.673 kilos de soude, 3.770 kilos de sa-prole, pour les garnisons du 21^e corps d'armée.

Théâtre.

Madame Favart a fait, mercredi, sa réapparition sur notre scène, et disons de suite qu'elle y a rencontré l'accueil le plus sympathique. Pour les uns, et c'était le plus grand nombre, cette reprise avait les attraits d'une première, tandis que les autres y étaient venus attirés par le cachet qui distingue cette chère précieuse que l'on retrouve « derrière les lagos ».

Le bel ensemble de la troupe de Nancy a permis de rendre avec toute la finesse et la subtilité nécessaires cette œuvre charmante de l'ancien répertoire. Mlle Néry y a été admirable de verve et de fol entrain; Mlle Darmy, d'une délicieuse ingéniosité, a fait admirer une fois de plus un organe d'une incomparable pureté. M. Noël Bass fut un Favart original, excellent artiste et bon chanteur selon son habitude; MM. Michail, Tilly et Gerbeau complétaient heureusement l'ensemble.

Si Madame Favart avait pu donner quelques appréhensions et paraître quelque peu « démodée » dans le milieu et le tourbillon des pièces modernes, il faut reconnaître qu'il n'en fut rien. Bien au contraire. Le sympathique accueil qui lui a réservé le public messin prouve une fois de plus qu'on sait apprécier le sentiment artistique sous quelque forme qu'il se présente. Mercredi prochain, la troupe d'opéra comique du théâtre de Nancy donnera sur notre scène Si j'étais Roi.

Chien et musique.

Le soir de la retraite aux flambeaux à l'occasion de la fête de l'Empereur, au moment où une musique militaire traversait la rue du Pont-tiroir, le chien d'un boucher de cette rue, irrité sans doute par les accents de la musique, s'élança sur un passant et lui déchira ses vêtements; heureusement le chien était en laisse et n'a pu mordre. Le maître en fut quitte pour payer un complet de 40 M à la victime de son chien.

Pourvu que la Rheinisch-Westphälische Zeitung n'aille pas voir dans cette affaire le geste d'un chien de « Wackes » antipatriote.

Arrestation importante.

On se souvient des détournements commis par l'encaisseur Neidel, au détriment de la Caisse de maladie de Metz-ville; dès qu'il apprit que la chose était découverte, Neidel avait fui en Suisse l'an dernier, et depuis le mois d'août un mandat d'amener avait été lancé contre lui. Hier, enfin, Neidel est rentré à Metz et s'est présenté de son propre chef à la police qui l'a placé en détention préventive.

La crise du hareng.

La campagne 1913, déjà déplorable à tous les points de vue, principalement sous le rapport du rendement de la pêche côtière, a été particulièrement désastreuse en ce qui concerne la pêche du hareng. Cette pénurie serait, paraît-il, due en grande partie à l'apparition de bandes innombrables de chiens de mer qui pourchassent et détruisent les poissons, en même temps qu'ils causent des dégâts considérables aux engins de pêche.

Avis officiel concernant les cimetières.

Il est porté par le présent à la connaissance publique, qu'il est devenu nécessaire d'ouvrir de nouvelles fosses dans la partie catholique du cimetière de l'Est - section 3 - où ont été lieu les inhumations de personnes adultes du 11 mars 1897 au 25 septembre 1898. En conséquence les familles intéressées sont invitées par le présent à enlever d'ici au 14 mars 1914, les pierres tumulaires etc., qu'elles y ont fait placer.

Ce délai expiré l'Administration municipale fera mettre de côté les tombes qui n'auraient pas été enlevées, celles-ci seront conservées et tenues à la disposition des familles pendant un an.

Photographie PRILLOT 2, Avenue Serpenoise, 2

continua pas moins à « tanguer », ce qui ne l'empêcha pas de molester des sous-officiers — parmi lesquels des gars très sérieux — de ce qu'ils s'étaient permis de s'attabler dans la petite salle d'à-côté au « stammisch » (table réservée) des officiers. Ses camarades et son capitaine étaient très gênés de son attitude.

La fête touchait à sa fin. Schlange se dirigea vers le buffet où se tenait le chef de musique, homme très sympathique à Bitché, en société de plusieurs autres personnes, entre autres M. Monard, insti-tuteur à Bitché, originaire de Forbach. Le lieutenant fit une remarque au chef de musique, lui enjoignant, dit-on, de rectifier sa position. M. Monard crut devoir intervenir poliment pour demander qu'à une heure aussi avancée et après une fête si bien passée, le lieutenant ne soit pas aussi sévère.

Prenant la chose de très haut, Schlange aha bien vite le mot de « Flegel ». Riposte de M. Monard qui dit que cette épithète pouvait mieux convenir à d'autres qu'à lui. Alors l'officier prussien lança un soufflet à l'instituteur sur un second, puis, paraît-il, un troisième. L'affaire aura des suites; il faut espérer que toute satisfaction sera donnée à l'instituteur.

L'affaire de Saverne.

On sait qu'une action judiciaire suit son cours contre le lieutenant von Forstner à propos d'une affaire de meurs. Sans entrer dans les détails de cette affaire nous dirons qu'il s'agit d'une jeune fille de 14 ans. Les parents ont réclamé des dommages-intérêts. Il faut croire que ces pauvres gens sont en butte à une campagne de dénigrement; leurs fils publient dans l'Anzeiger une protestation énergique et menacent de faire pour-suivre devant les tribunaux quiconque injuriera leurs parents.

Ca moute.

Savez-vous à combien se monte le nombre de lettres, cartes, télégrammes de félicitations adressés à un colonel von Reuter depuis son glorieux acquittement? A soixante mille, exactement. Le colonel pense arriver bientôt au cent mille. C'est tout de même beau, la gloire!

C'est le 17 février.

C'est le 17 février que sera jugée devant le tribunal civil de Saverne l'affaire des deux mille marks de dommages-intérêts. Le Conseil de guerre de la 30^e division s'occupera probablement de la même affaire, mais au point de vue purement pénal. Une brochure de Mgr Zorn de Bulach. On annonce que Mgr Zorn de Bulach, le frère du secrétaire d'Etat, publiera sous peu le discours qu'il aurait voulu prononcer au Sénat lors de la discussion de l'affaire de Saverne. La brochure, qui paraîtra en langue allemande, ne manquera pas d'avoir un gros succès de curiosité.

Protestation muette.

La Volkszeitung fait la constatation que la population des villages du Sundgau a célébré cette année la fête du 27 janvier avec beaucoup moins d'entrain que les années précédentes. Très peu de maisons étaient pavoisées et dans nombre de communes la réserve des habitants a été telle qu'il a fallu renoncer au banquet traditionnel. On ne se trompera pas en attribuant cette attitude à l'affaire de Saverne.

J. Pavis & Riegel Metz 9bis, rue du Petit-Paris, 9bis Blanc Lingerie Rideaux

Calendrier. — Aujourd'hui, vendredi 30 janvier, trentième jour de l'année — Lever du soleil: 7 h. 35; coucher: 4 h. 51. Premier quartier le 3 février. Fête du jour. — Sainte Bathilde.

Ephémérides lorraines. — 30 janvier 1761. — Louis de Conflans, marquis d'Armentières, maréchal de France, commande en chef dans les Trois-Evêchés et les troupes de Lorraine. Il resta en fonctions jusqu'en 1771.

La température. — Le régime de basses pressions avec vent fort d'entre sud et ouest, temps pluvieux et doux, persiste dans le nord de l'Europe. Le vent est assez fort d'entre ouest et sud au pas de Calais.

La température a baissé dans le centre et l'ouest de l'Europe; elle était hier matin de -18° à Arkhangel, -14° à Moscou, -8° à Belfort, -3° à Lyon, 0° à Charleville, -3° à Paris, 4° à Toulouse, 8° à Brest, 11° à Malte.

Le temps va rester nuageux; quelques pluies sont probables.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Table with 4 columns: BAROMETRE A 0°, THERMOMETRE, VENT, TEMPS. Rows for 29 Janv. à 4 h. soir and 30 Janv. à 8 h. matin.

OTT Frères Elsass-Lothringische Werkstätte für Kunst u. Kunstgewerbe 1, Place du Carreau STRASSBOURG (Rudolphplatz) MAISON DE 1^{er} ORDRE Fondée en 1825 Vitraux d'églises en tous genres et tous styles. Envoi de dessins et devis, sans frais et sans engagements pour le demandeur.

officier sera appelé à occuper une des places laissées vacantes. Il faut en Alsace-Lorraine, à cette heure, une main forte et solide.

La Tagliche Rundschau espère non seulement un changement de personnes, mais un changement de système gouvernemental et administratif.

Le bruit court ici dans certains milieux que le gouvernement de Berlin a insisté auprès de celui de Strasbourg pour que cette solution, prévue par chacun, se produisît à brêt délaï. De tels bruits sont toujours difficiles à contrôler.

Le Berliner Tageblatt félicite le gouvernement d'Alsace-Lorraine de n'avoir pas attendu qu'il fût renvoyé, mais d'avoir démissionné aussitôt qu'il a vu que son temps était passé. Il écrit:

Dans le domaine militaire tout reste provisoire, tout est accepté, MM. von Forstner, Reuter et Deimling restent provisoirement du moins à leur poste, les ministres donc devaient s'en aller.

Au sujet du Statthalter, l'organe radical écrit: Il a voulu le mieux et peut-être a-t-il fait plus pour le pays qui lui a été confié, que n'importe lequel de ses prédécesseurs, il faut espérer au moins que le parti militariste, tout puissant, ne choisisse pas le nouveau Statthalter.

Il faut un homme d'Etat éclairé et ayant de l'expérience, comprenant également le caractère de l'Allemand du Sud pour faire oublier toutes les fautes de ces derniers temps.

La Germania se demande quelles seront les conséquences du changement de gouvernement en Alsace-Lorraine.

Il y a sans doute peu d'hommes politiques, écrit-elle, qui s'attendent à un effet heureux de cette démission; puisse le mot du député national libéral, M. van Calker, tout est perdu, ne pas devenir vrai.

Dependant la Germania craint fort que le changement de gouvernement en Alsace-Lorraine signifie un changement de système.

Quant à la Gazette de Voss, elle écrit: M. de Bethmann-Hollweg recule seulement devant les ennemis de la Constitution d'Alsace-Lorraine, l'institution qu'il a créée lui-même et par là il confirme la victoire du parti militaire.

On reproche de nouveau le cours en zig-zag et peut-être M. van Calker, en constatant le tort qui est fait, pourra-t-il répéter son mot: « C'est à pleurer ».

La pangermaniste Post, de Berlin, critique sévèrement l'attitude de M. le baron Zorn de Bulach:

C'est un peu renverser les rôles, écrit-elle, quand M. Zorn de Bulach déclare que tout le ministère a tiré ses conclusions de l'affaire de Saverne. Ces conclusions doivent être tirées à Berlin et non à Strasbourg. La démission du gouvernement d'Alsace-Lorraine n'est pas une décision volontaire, elle est un contrat une résignation très involontaire. C'est égarer l'homme d'Etat, qui a des préférences marquées pour le français, ne peut plus prétendre au mérite d'avoir été pour la cause allemande un appui ou même un modèle. Dès le début il lui a manqué la pleine conscience des intérêts légitimes du Deutschtum en Alsace-Lorraine.

L'opinion de M. van Calker.

Le correspondant berlinois de la Strassburger Post s'est entretenu du départ du Statthalter avec M. van Calker, député, qui lui a déclaré avec combien de regrets il voyait partir le comte de Wedel, parce que ce dernier avait toujours recherché, comme représentant de l'Empereur, à mener de front les intérêts de l'Empire et du pays.

A la question du correspondant s'il croyait encore que tout était « fichu » (kaput) en Alsace-Lorraine, M. van Calker répondit que dans son discours, auquel il était fait ainsi allusion, il n'avait pas eu l'intention de dire que tout était fini, mais qu'il avait seulement voulu se demander, en face du Reichstag, si le travail de 43 années allait être ainsi annihilé.

L'avenir, ajouta-t-il, donnera la réponse à cette question dont la solution dépend des hommes qui vont venir, de leur façon d'administrer le pays avec intelligence et affection et de gagner les cœurs pour attacher la population avec ses intérêts et ses sympathies à l'Empire allemand.

LANDTAG

SECONDE CHAMBRE

La séance plénière de la seconde Chambre du Landtag reprendront mardi prochain pour se continuer tous les jours ouvrables de la semaine. La commission du budget a terminé hier jeudi la discussion du budget.

Malgré le sérieux de l'heure et de la situation, la gaieté ne perd pas ses droits au Landtag, d'autant moins que Strasbourg est assez loin de Saverne. Actuellement, on remarque, sous le péristyle à l'entrée du Landtag, quatre grandes caisses en forme de cercueil qui contiennent, en relief, les plans de la régularisation du Rhin; ces boîtes sont peintes en noir et donnent à l'ensemble l'aspect d'une chapelle ardente. Mais, à ces quatre cercueils, il manque les couvercles. Or, hier, un député qui ne manque, lui, ni d'humour ni de franchise, s'écria en entrant en séance de commission: « Eh, voilà les couvercles; ils n'ont de couvercles. On attend les quatre cadavres pour les boucler » et on a ri, même les « cadavres ».

Incident à Bitché après le banquet du 27.

Un officier gifle un instituteur. Hier matin on lisait dans la Strassburger Neue Zeitung que la nuit du banquet en l'honneur de l'Empereur, le lieutenant Schlange, de la 2^e compagnie du 166^e d'infanterie, irrité de l'intervention d'un instituteur qui voulait s'interposer entre lui et le chef de musique, qu'il fit l'instituteur de « rustaud » (Flegel) et, sur une remarque de ce dernier, lui appliqua deux gifles retentissantes.

L'heure à laquelle cette affaire s'est produite en atténuerait la portée en temps ordinaire si les incidents de ces derniers mois n'avaient attiré l'attention sur les procédés de certains officiers à l'égard des civils. Une fois encore, la presse sera attaquée et regardée comme la grande coupable dans cette occurrence, mais la presse n'a pas le droit de se faire quand elle reste le seul moyen de défendre les droits du civil.

Au reste, l'officier Schlange — c'est de lui qu'il s'agit — n'en est pas venu subitement à cette démonstration impulsive et brutale. Toute la soirée il s'était fait remarquer par ses excentricités au grand ébahissement des personnes présentes, parmi lesquelles beaucoup de bourgeois de la ville; pendant le bal, il n'en

encore très récemment, l'Empereur a été son hôte au château de Lieser. En 1910 il succéda comme ministre de l'Agriculture de Prusse à M. le comte d'Arnim. M. le baron Schorlemer-Lieser, fils d'un des anciens chefs du Centre. M. le baron de Schorlemer-Alst, appartient à une famille foncièrement catholique. Cependant il se trouva en 1907 en opposition avec le Centre à propos des élections pour le Reichstag. C'est un grand seigneur dans tout l'acceptation du terme, qui sait très bien représenter. Un journal de Westphalie dit que, sans faiblesse et sans fausse condescendance, il tiendrait compte du particularisme alsacien-lorrain; un correspondant de la Metzzer Zeitung est convaincu que M. le baron de Schorlemer-Lieser serait tout aussi éloigné de faire du Reichsland une Prusse de l'Allemagne du Nord que de laisser se continuer une politique sans modèle contre des courants nationalistes.

Que vient donc faire le nationalisme dans ceci? Le gouvernement actuel de Strasbourg ne tombe certainement pas comme victime du nationalisme. Dans l'affaire de Saverne le nationalisme n'a eu aucune part, de l'aveu même des feuilles pangermanistes.

Notons donc que la Metzzer Zeitung donnerait la préférence à M. le baron de Schorlemer, plutôt qu'à M. le baron de Rheinbaben, actuellement président de la province du Rhin, pendant de longues années ministre des finances de Prusse, à l'empreinte prussienne fortement prononcée.

Pour en revenir au ministère actuel d'Alsace-Lorraine, il faut admettre que tous les membres, sauf peut-être M. Kœhler, sous-secrétaire d'Etat aux finances, donneront leur démission. M. de Traut, directeur ministériel, et M. Albrecht, président du Conseil supérieur de l'Instruction publique, prendraient donc aussi leur retraite. Un journal de Bavière met en avant le nom de M. Martin Spahn, professeur à l'Université de Strasbourg, comme pouvant être appelé à succéder à M. Albrecht. On connaît les rapports de M. Spahn avec le Centre alsacien.

D'autres changements sont encore envisagés. M. Back céderait à M. Mandel son poste de curateur de l'Université.

Si les présidents de département de Colmar et de Metz devaient être appelés à entrer dans le ministère, il y aurait lieu de pourvoir à leur succession. Mais ici nous sommes en plein dans les combinaisons.

Ce qu'il y a de plus clair, c'est que l'Alsace-Lorraine, son Parlement tout d'abord, n'est pas consultée au sujet du choix de son gouvernement. Le Statthalter nous sera octroyé par le gouvernement de Berlin; les ministres également. L'autonomie jusqu'ici n'est qu'un vain mot. Nous sommes plus que jamais la chose de l'Empire.

Le comte de Wedel est Statthalter d'Alsace-Lorraine depuis le mois d'octobre 1907. C'est à la fois un soldat et un diplomate. Né en 1842 dans le Hanovre, issu d'une vieille famille noble, il débuta dans la carrière des armes comme officier hanovrien.

Il passa ensuite dans l'armée prussienne et fit la campagne de 1870-71 comme aide de camp de brigade de la cavalerie hessoise.

Il fut ensuite chargé d'importantes missions militaires à l'étranger. Colonel en 1887, il fut en 1891 détaché au ministère des affaires étrangères. Général de brigade en 1892, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à Stockholm. En 1897, il était gouverneur militaire de Berlin; en 1899, il était ambassadeur à Rome. Il quitta ce poste en 1903 pour succéder au prince Philippe d'Eulenburg comme ambassadeur à Vienne, où il resta jusqu'en 1907, époque où il fut appelé au gouvernement d'Alsace-Lorraine.

Une nouvelle déclaration de M. le baron Zorn de Bulach.

Strasbourg, 29 janvier. — Ce matin au cours de la séance de la commission du budget, M. le baron Zorn de Bulach a confirmé la démission du gouvernement d'Alsace-Lorraine. Le gouvernement, a-t-il dit en résumé, restera au pouvoir et s'occupera des affaires courantes jusqu'à ce que le budget soit voté, c'est-à-dire usque vers la fin de mars.

La démission du Statthalter et des ministres. Les candidats à la succession de M. de Wedel.

La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que le Statthalter d'Alsace-Lorraine, comte de Wedel, a renouvelé l'offre de démission qu'il avait déjà faite en décembre dernier et que MM. Zorn de Bulach, Petri, Mandel et Kœhler, secrétaire et sous-secrétaires d'Etat, ont également demandé de nouveau à quitter leurs postes.

L'Empereur fera connaître sa décision probablement dans quelques jours. Selon la Gazette de Cologne les offres de démission ne seraient pas acceptées tout de suite.

Le Lokal-Anzeiger, semi-officiel, s'étonne que le baron Zorn de Bulach ait fait connaître la démission du cabinet avant que l'Empereur ait pris une décision. C'est, dit-il, une innovation dont on ne peut s'oubaier le retour.

Le même journal croit savoir que le général de Hoinning, commandant le 14^e corps d'armée, n'est pas parmi les candidats à la succession du comte de Wedel.

Les organes conservateurs demandent surtout que les nouveaux dirigeants soient énergiques et fermes.

Parmi les noms mis en avant pour succéder au Statthalter reviennent surtout ceux du ministre de l'Agriculture, M. de Schorlemer, et de M. de Rheinbaben et du duc Jean-Albrecht de Mecklembourg.

Plusieurs journaux semblent admettre que le départ du comte de Wedel qui relève directement de l'Empereur et celui de ses collaborateurs ne seraient pas simultanés.

Les commentateurs de la presse allemande. L'annonce de la retraite du ministère d'Etat en Alsace-Lorraine est accueillie sans étonnement par la presse allemande.

La Gazette de Voss, radicale, ironise: Peut-être le chancelier voit-il dans le renvoi des autorités civiles d'Alsace-Lorraine l'exécution de la promesse de châtiment annoncée au Reichstag. Pour être tout à fait juste, on devrait donner au général von Deimling la place de M. Zorn de Bulach et celle de M. Mandel au colonel von Reuter.

Le semi-officiel Loka anzeiger écrit: La voie est libre maintenant en Alsace-Lorraine pour l'exécution des promesses faites la semaine dernière par le chancelier. On ne sait pas encore si un

valeur, et que l'on a toujours vue au premier rang de nos révolutions, est allé en corps et en costume communier au Sacré-Cœur de Montmartre. Les trois autres quarts qui n'y sont pas allés ne sont pas pour cela irréligieux, quoiqu'il s'y en trouve ensuite, mais il y a des degrés dans la religion là comme ailleurs; et en tout cas ils n'ont pas dénoncé leurs camarades; ce qui prouve que l'hostilité des plus hostiles, si hostilité il y a, est des plus bénignes.

En tout cas, depuis la fondation de cette illustre Ecole plus que séculaire, jamais pareil fait ne s'était produit; mais vous ne permettez de ne pas faire ce que n'ont pas fait ceux de ces élèves, dont les croyances pouvaient différer de celles de leurs camarades qui sont montés au Sacré-Cœur et qui pourtant se sont tus; vous ne permettez de ne pas vous nommer cette Ecole.

Un nombre important d'instituteurs du ressort de l'Académie de Paris, et là non plus je ne préciserai pas davantage, est aussi allé la nuit de Noël communier au Sacré-Cœur. Vous voyez donc que toutes nos écoles primaires officielles n'ont pas pour instituteurs des hommes irréligieux, a-religieux ou anticléricals, puisqu'ils communient en dehors du temps pascal. Je ne sais exactement leur nombre, tandis que je sais celui de la haute Ecole qui est de quatre-vingt-dix. Si les instituteurs officiels étaient comme ceux-là, ou autrement comme les élèves de l'autre Ecole qui n'ont pas traité leurs camarades, la question scolaire serait quasiment résolue, il n'y aurait pas besoin d'écoles libres, ou de bien peu, puisqu'elles n'ont d'autre but que de faire respecter ce que ne respectent pas les écoles officielles et qu'alors ces écoles officielles respecteraient.

C'est là des faits d'ordres divers qui marquent un sensible retour à la religion, d'où on l'attendait le moins.

ARMÉNIE

Les types kourdes.

Je me suis demandé bien des fois ce qu'étaient ces affreux Kourdes, vraies tribus de brigands, qui multiplient les pillages et les meurtres (et le reste) dans les localités chrétiennes de l'Arménie et des pays voisins. Je me suis figuré que c'étaient des envahisseurs venus du Turkestan comme les Ottomans, ou quelques débris des Huns. J'ai vu, depuis, des portraits de chefs de brigands kourdes, et j'ai été fort étonné de constater que ce sont de très beaux types, des visages qui n'ont rien de féroce, et dans lesquels se retrouve l'antique beauté orientale.

Je viens de voir l'explication de l'énigme dans les Missions Catholiques, de Lyon.

Les Kourdes sont une population indigène; ils sont restés chrétiens jusqu'au seizième siècle, jusqu'à l'époque où les Turcs, vainqueurs sur toute la ligne, leur donnèrent le choix entre le Coran et la mort. Séparés depuis longtemps de Rome par l'hérésie, ils optèrent pour le Coran, comme la plupart des Albanais et des Bosniaques à la même époque, et devinrent, comme ceux-ci, les persécuteurs les plus acharnés de leurs frères restés chrétiens.

La Turquie ne les amènerait jamais à cesser leurs ravages; d'autant moins que les maîtres du jour, les Jeunes-Turcs, dont les chefs sont francs-maçons, sont plus acharnés contre les chrétiens que les Vieux-Turcs, et ont attiré jusqu'à ce jour le fanatisme musulman. C'est à ces gens-là qu'on a dû les massacres d'Adana.

L'influence des officiers allemands aura peut-être un effet heureux dans les pays infestés par les brigands. L'Allemagne envoie des consuls dans toutes les villes un peu importantes de la Turquie d'Asie, notamment à Mossoul. La prospérité de ses affaires et les progrès de son influence exigent un état de choses normal; et les populations, mises en coupe réglée par les brigands, trouveront peut-être enfin une protection sérieuse. Si la France avait voulu, cela ne lui aurait coûté qu'une parole énergique. Cette parole, maintenant, c'est à Mars.

Nous faisons des vœux, en tout cas, pour que les brigands soient réprimés, fût-ce à coups de mitrail-leuse, et que les victimes respirent enfin.

C. du Beng.

ALSACE-LORRAINE

Les changements dans le gouvernement d'Alsace-Lorraine.

Toute la presse s'occupe naturellement de la déclaration faite mercredi à la commission du budget de la seconde Chambre par M. le baron Zorn de Bulach, secrétaire d'Etat, annonçant que le gouvernement alsacien-lorrain avait tiré les conséquences de la situation créée à la suite des incidents de Saverne. Le Statthalter et les membres du Ministère auraient donc donné leur démission à l'heure actuelle et la nomination de leurs successeurs ne saurait tarder. Voilà la seule nouvelle positive qu'on sache au sujet de cette crise. Tout ce qui s'écrit concernant des personnages qui pourraient être désignés pour succéder au gouvernement actuel, rentre dans le domaine des conjectures.

Une chose paraît établie: c'est qu'il y aura à Strasbourg un changement radical dans le monde gouvernemental. Si le Statthalter s'en va et si le secrétaire d'Etat et les sous-secrétaires d'Etat suivent son exemple, c'est qu'il s'est produit un revirement depuis l'entrevue de Donaueschingen. A la suite de cette entrevue la Correspondance officielle a publié une note annonçant que le Statthalter avait reçu de l'Empereur l'assurance formelle que la Constitution sera partout observée sévèrement à l'avenir. Quelles étaient les garanties données à M. le comte de Wedel? On l'ignore. Dans l'intervalle il semble bien que le Statthalter n'ait pas eu la liberté d'action qu'il désirait.

Plusieurs candidats sont mis en avant pour le poste de Statthalter: le général von Hoinning dit Huene, commandant du 14^e corps à Carlsruhe; M. de Schorlemer-Lieser, ministre de l'Agriculture de Prusse; le duc Albrecht de Mecklembourg, précédemment régent du Brunswick; le baron de Rheinbaben, président supérieur de la province du Rhin. Tous ces noms ne disent pas grand-chose aux Alsaciens-Lorrains. Chacun de ces hommes a assurément ses qualités; mais lequel d'entre eux connaît bien le pays, sa population, ses aspirations, ses besoins? C'est là une des questions dont on ne paraît pas avoir le moindre souci à Berlin.

Le candidat préféré semble être M. le baron de Schorlemer-Lieser, dont plusieurs journaux de Berlin donnent déjà la biographie. Ce qu'on pourrait lui reprocher dans certaines sphères, c'est qu'il n'est que « civil » et que, le cas échéant, il lui serait encore plus difficile de s'affirmer vis-à-vis de généraux commandants à Strasbourg et à Metz qu'un adjutant général impérial, ayant un passé presque exclusivement militaire.

Le baron Clément de Schorlemer est âgé de 58 ans, originaire de la Westphalie. Il a épousé la fille de M. Puricelli, le grand propriétaire de vignobles de Trèves, dont il a hérité les vastes domaines près de Lieser. Il fut nommé en 1899 propriétaire de la Chambre d'Agriculture de la province du Rhin. En 1905, il fut placé comme président supérieur à la tête de la province du Rhin. A différentes reprises, et